



**Délibération n° 2022 02 21 n°08 : VIE  
MUNICIPALE – Modification de la composition  
des comités consultatifs à la suite de démissions  
de conseillers municipaux.**

Nombre de conseillers	Date de la convocation : 12/02/2022
En exercice : 33	
Présents : 22	Affichage de la convocation : 15/02/2022
Pouvoirs : 10	
Votants : 32	Affichage du compte rendu : 22/02/2022
<b>Présents :</b> Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Christian NEUVILLE, Edouard WILLEMEN, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA, Véronique DUMAS, Roland BADOIL, Carine BERNY, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET.	
<b>Absents ayant remis pouvoir :</b>	
M Sylvère MATHIEU donne pouvoir à M BADOIL Roland Mme Isabelle VIDAL donne pouvoir à Mme Geneviève HECTOR Mme Aline DURAND donne pouvoir à M Safi BOUKACEM Mme Chantal BERTHILLON donne pouvoir à M Gérard DUPLAT Mme Danielle CHARVOLIN donne pouvoir à M Henri COQUARD Mme Sandrine ARNAUD donne pouvoir à M Christian NEUVILLE Mme Sylvie RAZY donne pouvoir à M Philippe LARGE Mme Anne LANSON PEYRE DE FABREGUE donne pouvoir à M Daniel MALOSSE M Stéphane GILLET donne pouvoir à M Rémi GILLET M Jean-Pierre NEMOZ donne pouvoir à M Daniel JULLIEN	
<b>Absents ou excusés :</b>	
Mme Fatima FERNI absente excusée.	

Mme Béatrice DUMORTIER est nommée secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

Par délibération du 8 juin 2020, le conseil municipal a décidé de la création de comités consultatifs des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune. Ces comités comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, notamment des représentants des associations locales.

La durée de ces comités ne peut excéder celle du mandat municipal en cours.

Chaque comité est présidé par un membre du conseil municipal, désigné par le maire.

Les membres élus sont désignés par le conseil municipal au scrutin secret sauf si le conseil municipal en décide autrement à l'unanimité.

Dans un souci de bonne administration et à la suite de la démission de Monsieur Matthieu VERPILLAT en décembre 2021, il est proposé de modifier la composition des comités pour permettre aux conseillers municipaux qui le souhaitent d'intégrer de nouveaux comités.

Monsieur le Maire présente les comités et leurs compositions actuelles :

### **1.Comité de pilotage « rythmes scolaires »**

Depuis 2014, la semaine d'école à VAUGNERAY est à 4,5 jours. Le projet éducatif de territoires autour de ces rythmes est élaboré en concertation avec les acteurs de l'école dans le cadre d'un COPIIL rythmes scolaires. Ce comité participe à la réflexion sur le rythme de l'enfant, fait des propositions en vue d'améliorer le PEDT et les modalités d'organisation de ces temps



**Délibération n° 2022 02 21 n°08 : VIE  
 MUNICIPALE – Modification de la composition  
 des comités consultatifs à la suite de démissions  
 de conseillers municipaux.**

Pour le conseil municipal	Pour la société civile
Le Maire Adjoint aux affaires scolaires Membres de la commission des affaires scolaires Stéphane GILLET	Monsieur l'inspecteur d'académie Un.e représentant.e de l'école publique élémentaire Un.e représentant.e de l'école publique maternelle Un.e représentant.e de l'école privée Un.e représentant.e de IOVE- Le Chardonnet Un représentant de chaque association des parents d'élèves Un représentant des associations suivantes : USOL, Twirling, école de musique, MJC, Antre liens, Association des familles, restaurant scolaire Un.e représentant.e de Rayon de soleil de l'enfance Un.e agent.e communal.e intervenant sur les activités périscolaires La responsable de la bibliothèque Délégué DDEN La responsable du service jeunesse de la CCVL Deux personnes issues de la société civile montrant un intérêt pour cette question

## 2. Comité de pilotage « journée du jeune citoyen (JJC) »

La commune de Vaugneray organise depuis plusieurs années une journée à destination des CM2 des écoles de la commune autour du thème de la citoyenneté.

Ce projet événementiel J.J.C. d'une journée entièrement dédiée à la citoyenneté et adressée à l'ensemble des enfants des classes de CM2 des 2 écoles de la commune (l'une publique, l'autre privée) et étendu aux élèves de classes inclusives depuis 2016.

Les valeurs de Vivre ensemble sont au cœur de cette journée animée par les élus et les agents communaux, les associations sportives et culturelles de Vaugneray en collaboration avec les enseignants et directions des écoles primaires. Il s'agit de prendre pleinement conscience de son pouvoir d'agir pour la commune en s'engageant dans une dynamique active de citoyenneté.

La réussite de cette journée tient à la concertation de l'ensemble des acteurs autour d'un comité de pilotage.

Pour le conseil municipal	Pour la société civile
Le Maire Adjoint aux affaires scolaires Conseillère déléguée à la jeunesse Membres de la commission des affaires scolaires Membres de la commission jeunesse Safi BOUKACEM, Danièle CHARVOLIN	Directrice de l'école publique Enseignants de CM 2 de l'école primaire publique Enseignants de CM 2 de l'école primaire privée Représentants de l'USOL Représentants de la MJC Services municipaux concernés : direction générale, bibliothèque, périscolaire

## 3. Comité de pilotage « Théâtre GRIFFON »

Le COPIL de pilotage du Théâtre GRIFFON a vocation à réfléchir à la programmation du théâtre. Ce comité aura vocation à définir les objectifs communs aux différents utilisateurs de la salle. Les objectifs de la saison culturelle seront présentés et feront l'objet d'une présentation financière. le comité de pilotage validera le calendrier d'utilisation de la salle.



Délibération n° 2022 02 21 n°08 : VIE  
MUNICIPALE – Modification de la composition  
des comités consultatifs à la suite de démissions  
de conseillers municipaux.

Pour le conseil municipal	Pour la société civile
Le Maire Adjoint à la culture et au patrimoine Sandrine ARNAUD ; Gerbert RAMBAUD ; Matthieu VERPILLAT	3 représentants de la MJC 2 représentants par association locale intéressée 4 personnes issues de la société civile montrant un intérêt pour cette question

#### 4. Comité de pilotage « organisation et le suivi du restaurant scolaire »

L'organisation du restaurant scolaire répond à un enjeu sociétal important, à la fois d'un point de vue de la santé des élèves mais également au défi environnemental.

La réflexion et le suivi de ce service implique la participation de l'ensemble des acteurs.

Le comité de pilotage devra avoir le souci de proposer un service de qualité, en particulier sur les points suivants :

- Approvisionnement des matières premières, conformément au cahier des charges : la commune devra choisir les fournisseurs dans le respect des règles de la commande publique en association les membres du COPIL
- confection de repas équilibrés,
- accueil des enfants durant la pause méridienne les jours scolaires.

Le comité de pilotage proposera au conseil municipal les tarifs de la rentrée suivante dans le courant du 1er trimestre de l'année civile en cours. Ces tarifs seront votés en séance de conseil municipal.

Le comité de pilotage adoptera le règlement intérieur du service de restauration scolaire avant le 31 août de chaque année.

Pour le conseil municipal	Pour la société civile
Le Maire Adjoint aux affaires scolaires	8 membres maximum désignés par les associations intervenant autour du service de restauration scolaire

La cuisinière, le régisseur, la directrice générale des services, la responsable des services techniques sont membres de droit sans voix délibérative.

#### 5. Comité consultatif « espace culturel du Clos des visitandines »

Une réflexion a été lancée sur l'affectation de l'espace culturel du Clos des Visitandines. Ce projet pourrait être mené en concertation avec les habitants de la commune.

Il est proposé de renouveler ce COPIL dont la composition est fixée comme suit :

Pour le conseil municipal	Pour la société civile
Le Maire Adjoint à la culture et au patrimoine Membres de la commission culture, patrimoine Jean-Pierre NEMOZ	Tout habitant intéressé

#### 6. Comité consultatif « évolution durable »

L'évolution durable implique la participation des habitants à la réflexion sur les actions à mener pour répondre à l'enjeu environnemental de l'humanité et à traduire ces projets à l'échelon local.



**Délibération n° 2022 02 21 n°08 : VIE  
 MUNICIPALE – Modification de la composition  
 des comités consultatifs à la suite de démissions  
 de conseillers municipaux.**

Pour le conseil municipal	Pour la société civile
Le Maire Adjoint à l'évolution durable Membres de la commission évolution durable	Tout habitant intéressé

**7. Comité consultatif « kiosque d'information jeunesse »**

La commune de VAUGNERAY a créé un kiosque information jeunesse afin d'accompagner les jeunes dans leurs projets et faciliter le fonctionnement en réseau des acteurs de la jeunesse.

Ces acteurs travaillent ensemble à la mise en œuvre d'actions à destination des jeunes du territoire.

La pertinence d'un projet de territoire justifie une coordination à l'échelon intercommunal avec la création d'une structure intercommunale jeunesse.

Un conseil consultatif permettrait d'accompagner la réalisation de ce projet.

Pour le conseil municipal	Pour la société civile
Le Maire Conseillère déléguée à la jeunesse Membres de la commission jeunesse Commission jeunesse du CCAS Edouard WILLEMIN	Mission locale Représentants de la MJC Solidarité emplois Représentants du foyer clair Matin Collège St Sébastien Collège Georges Charpak Agents de la Bibliothèque Maison du Rhône Représentants du pôle jeunesse de CCVL

**8. Comité consultatif « médiathèque »**

Ce comité a pour objet d'accompagner les projets de la médiathèque.

Pour le conseil municipal	Pour la société civile
Le Maire Adjoint à la culture et au patrimoine Membres de la commission culture, patrimoine	Bénévoles de la médiathèque Agents de la Bibliothèque

**8. Comité consultatif « tiers lieu »**

Le comité de pilotage a pour mission de conduire la réflexion sur la création d'un tiers lieu : partenariat, animations et services proposés, montage juridique et financier, évaluation, supports de communication.

Le COPIL est composé des représentants d'acteurs suivants :

Collège élus	les membres de la commission vie économique et Jean-Pierre NEMOZ, Daniel MALOSSE, Joao DA ROCHA
Collège habitants	tout habitant intéressé par la question
Collège technique	1 représentant de l'EFS et 1 représentant de la Médiathèque de Vaugneray



Délibération n° 2022 02 21 n°08 : VIE  
MUNICIPALE – Modification de la composition  
des comités consultatifs à la suite de démissions  
de conseillers municipaux.

Les réunions peuvent se tenir en tout lieu utile. Le Président ou la personne convoque les membres du COPIL de manière dématérialisée et fixe l'ordre du jour. Les avis du COPIL sont pris à la majorité simple et le vote est à main levée

Monsieur le Maire présente la liste des comités consultatifs et la composition qui pourrait être la leur après prise en compte des souhaits exprimés individuellement par les conseillers municipaux.

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,  
Dont le résultat est le suivant :*

**32 suffrages exprimés : 32 voix Pour  
UNANIMITÉ des suffrages exprimés**

**DECIDE** de ne pas procéder au scrutin secret, après appel à candidatures et procède à l'élection à main levée en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT)

**DESIGNE** les membres élus au sein des comités comme suit :

Comité de pilotage « Théâtre GRIFFON »

Le Maire  
Adjointe à la culture et au patrimoine  
+ Sandrine ARNAUD, Gerbert RAMBAUD

Comité de pilotage « organisation et le suivi du restaurant scolaire »

Le Maire  
Adjointe aux affaires scolaires

Comité de pilotage « rythmes scolaires »

Le Maire  
Adjointe aux affaires scolaires  
**Membres de la commission scolaire**  
Sandrine ARNAUD, Joao DA ROCHA, Béatrice DUMORTIER, Ghislaine FROMM, Edouard WILLEMIN, Sylvain BARCET  
+ Stéphane GILLET

Comité de pilotage « journée du jeune citoyen (JJC) »

Le Maire  
Adjointe aux affaires scolaires  
Conseillère déléguée à la jeunesse  
**Membres de la commission scolaire**  
Joao DA ROCHA, Béatrice DUMORTIER, Ghislaine FROMM, Edouard WILLEMIN, Sylvain BARCET  
**Membres de la commission jeunesse**  
Sandrine ARNAUD, Carine BERNY, Joao DA ROCHA, Beatrice DUMORTIER, Aline DURAND, Ghislaine FROMM  
+ Safi BOUKACEM, Danielle CHARVOLIN

Comité consultatif « espace culturel du Clos des visitandines »

Le Maire  
Adjoint à la culture et au patrimoine  
**Membres de la commission culture, patrimoine**  
Sandrine ARNAUD, Yolande CHAREYRE, Aline DURAND, Fatima FERNI, Geneviève HECTOR, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Daniel MALOSSE, Christian NEUVILLE, Gerbert RAMBAUD, Sylvie RAZY, Chantal ROCHE



Délibération n° 2022 02 21 n°08 : VIE  
MUNICIPALE – Modification de la composition  
des comités consultatifs à la suite de démissions  
de conseillers municipaux.

+ Jean-Pierre NEMOZ

Comité consultatif « évolution durable »

Le Maire

Adjointe à l'évolution durable

Membres de la commission évolution durable

Roland BADOUIL, Sylvain BARCET, Carine BERNY, Safi BOUKACEM, Joao DA ROCHA, Olivier DEROZARD, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Stéphane GILLET, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Daniel MALOSSE, Jean-Pierre NEMOZ, Christian NEUVILLE ; Yohann DUMAS

Comité consultatif Kiosque Information jeunesse

à supprimer

Comité consultatif « médiathèque »

Le Maire

Adjoint à la culture et au patrimoine

**Membres de la commission culture, patrimoine**

Sandrine ARNAUD, Yolande CHAREYRE, Aline DURAND, Fatima FERNI, Geneviève HECTOR, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Daniel MALOSSE, Christian NEUVILLE, Gerbert RAMBAUD, Sylvie RAZY, Chantal ROCHE  
+ Yohann DUMAS

Comité consultatif « tiers lieu »

Le Maire

**Membres de la commission vie économique**

Sandrine ARNAUD, Safi BOUKACEM, Olivier DEROZARD, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Aline DURAND, Remi GILLET, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Daniel MALOSSE, Jean-Pierre NEMOZ, Isabelle VIDAL  
+ Daniel MALOSSE, Joao DA ROCHA

Rendue exécutoire compte tenu

de la transmission en Préfecture le

26 FEV. 2022  
et de la publication en mairie le

26 FEV. 2022

Pour copie certifiée conforme

Au registre des délibérations,

Le Maire

Daniel JULLIEN

